

Ville de CLICHY-LA-GARENNE
Réunion du conseil municipal



Séance d'installation du conseil municipal

Election du Maire et des Adjoints

Je vous informe, qu'en vertu des articles L.2121-7 et L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales, la première réunion de l'assemblée municipale, consacrée à l'installation du conseil municipal, se tiendra en séance publique, salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, le :

VENDREDI 27 MARS 2026 A 18H00

- Ordre du jour -

1. Election du Maire,
2. Fixation du nombre des Adjoints
3. Election des Adjoints
4. Lecture de la charte de l'Élu
5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal
6. Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire

Clichy-la-Garenne, le 23 mars 2026

Rémi MUZEAU
Le maire sortant

